ONET LE CHÂTEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHÂTEAU

Séance du 21 décembre 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	24
Absent :	9
Procurations :	7
Votants :	31

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt et un décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le treize décembre deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL (arrivée à 19h05), Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Hakim GACEM, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Benjamin GOURDON, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Françoise VITIELLO (pouvoir à Dominique BEC), Virginie SEXTO (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, (pouvoir à Franck TOURNERET, arrivée à 20h05), Elisabeth GUIANCE (pouvoir à Liliane MONJAUX), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL)

Absent excusé : Jean-Luc PAULAT

Absent : Jean-Marc LACOMBE

DG/147-2023

Fondation du patrimoine : adhésion

Vu la Loi du 2 juillet 1996 portant création de la Fondation du Patrimoine,
Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 11 décembre 2023,

ENTENDU que la Fondation du Patrimoine, créée par la Loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, dont la mission est de sauvegarder le patrimoine local, non protégé et en péril, et de le valoriser.

ENTENDU que la Fondation du Patrimoine, organisée en délégations régionales essentiellement composées de bénévoles, accompagne les projets des propriétaires (particuliers, collectivités ou associations) pour trouver des financements publics et privés afin que notre patrimoine culturel devienne une opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien : dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, jeux Mission Patrimoine portés par Stéphane Bern et la Française des jeux sont les soutiens mobilisés pour la sauvegarde du patrimoine français.

ENTENDU que le château d'Onet-Village est un bâtiment inscrit au titre des monuments historiques et qu'il est situé dans un site Patrimoine Remarquable.

CONSIDERANT que la ville d'Onet-le-Château souhaite restaurer et valoriser le Château.

CONSIDERANT qu'en adhérant à la Fondation du Patrimoine, la ville pourra bénéficier de campagnes de dons par le biais de la souscription publique, ce qui constituera une aide financière complémentaire pour la réalisation des travaux de consolidation et de rénovation de ce patrimoine emblématique de la commune.

CONSIDERANT que pour l'année 2024, la cotisation est de 500 €.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- décide d'adhérer à la Fondation du patrimoine à compter de l'année 2024,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE D'ONET LE CHATEAU AVEYRON

Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 26 DEC. 2023
Et de la publication le : 27 DEC. 2023